

Les Sentinelles. Un film poignant

Publié le 24 octobre 2016

Pauline Bourdet



De gauche à droite : Serge Le Quéau (Solidaires Bretagne), Me François Lafforgue, Stéphane Rouxer, Jorge Munoz (président des Irradiés de l'Île-Longue), Edith Le Goffic, Pascal Le Brigant, Annie Thébaut-Mony (sociologue), Pierre Pézerat (réalisateur) et le Dr Irène Frachon. De gauche à droite : Serge Le Quéau (Solidaires Bretagne), Me François Lafforgue, Stéphane Rouxer, Jorge Munoz (président des Irradiés de l'Île-Longue), Edith Le Goffic, Pascal Le Brigant, Annie Thébaut-Mony (sociologue), Pierre Pézerat (réalisateur) et le Dr Irène Frachon.

Le cinéma les Studios projetait, vendredi soir, le documentaire « Les sentinelles », de Pierre Pézerat, un film rendant hommage aux lanceurs d'alerte des grands scandales sanitaires. La projection était suivie d'un débat avec, entre autres, le réalisateur, la sociologue Annie Thébaut-Mony, le docteur Irène Frachon et plusieurs victimes des pesticides.

Le film ne sortira officiellement en salles que dans un an. Mais, vendredi soir à Brest, « Les Sentinelles » a déjà convaincu les 200 spectateurs des Studios, venus découvrir ce documentaire bouleversant et engagé. Fils du chercheur Henri Pézerat, le réalisateur du film, Pierre Pézerat, avait fait le déplacement pour présenter ce documentaire dédié aux luttes menées par son père pendant plus de 40 ans.

« Nous sommes tous des sentinelles »

Le film retrace le parcours de plusieurs de ces « sentinelles », pour reprendre une expression d'Henri Pézerat : Josette Roudaire, employée de l'usine Amisol (filature d'amiante), à Clermont-Ferrand ; Jean-Marie Birbes, ouvrier de l'usine Eternit, dans le Tarn ; Paul François, agriculteur en Charente, ainsi que plusieurs salariés de Triskalia à Plouisy (22), victimes d'une exposition aux pesticides. Plusieurs de ces victimes costarmoricaines avaient fait le déplacement jusqu'à Brest : la veuve d'un chauffeur-livreur de Triskalia, mais aussi Stéphane Rouxier et Pascal Brigant, licenciés de l'entreprise en 2009 et 2011, qui souffrent aujourd'hui du syndrome MCS, une hypersensibilité aux produits chimiques. « Ouvriers, agriculteurs, chercheurs, scientifiques, médecins, journalistes, nous sommes tous des sentinelles, partout où des collectifs se constituent, où des personnes disent non à ce système » : la sociologue et spécialiste des cancers liés au travail, Annie Thébaut-Mony, ancienne compagne d'Henri Pézerat préfère ce terme à celui de « lanceur d'alerte », tout comme le docteur Irène Frachon. « Je regrette l'individualisation d'une personne, expliquait vendredi la pneumologue, alors que le terme " sentinelle " met en avant la notion de citoyenneté et de solidarité ».

Le nucléaire, « saint des saints à Brest »

Tous avaient fait le déplacement à l'invitation de l'association des Irradiés de l'Île-Longue. L'occasion, pour le président Jorge Munoz, de faire le lien entre les scandales sanitaires dénoncés dans le film et le nucléaire, le « saint des saints à Brest », selon les propres mots de Me François Lafforgue. « Les victimes brestoises ont la double peine, ajoute l'avocat, puisqu'ils souffrent à la fois d'une exposition à l'amiante et aux irradiations ». Annie Thébaut-Mony a profité de l'occasion pour évoquer le cas de « deux inspecteurs de l'autorité de sûreté nucléaire, qui ont osé signaler des infractions caractérisées à la sûreté du travail », appelant au soutien de ces deux hommes « actuellement en burn out ». Il y a trois mois, le tribunal administratif de Rennes ordonnait à l'État d'indemniser les ouvriers exposés à la fois à l'amiante et aux irradiations. Une « grande victoire » pour Me Lafforgue et une première en France concernant la polyexposition .

Victoire du pot de terre

C'est également sur une victoire judiciaire que s'achève le documentaire : celle de l'agriculteur Paul François contre Monsanto. Même si l'affaire est maintenant portée devant la cour de cassation, elle illustre à merveille la victoire du pot de terre contre le pot de fer. Et a laissé les spectateurs unanimes : « Magnifique », « Émouvant », « Que pouvons nous faire ? ». « Les Sentinelles » sera sur les écrans en octobre 2017 et Pierre Pézerat a un début de réponse : « Cela laisse un an pour en parler à tout le monde autour de vous et faire en sorte qu'un maximum de personnes aillent voir le film ».

© Le Télégramme - Plus d'information sur <http://www.letelegramme.fr/finistere/brest/les-sentinelles-un-film-poignant-24-10-2016-11266833.php>

"Pour chaque plan de ce film, j'ai l'équivalent dans mon propre combat"

« Ce qui est sidérant dans ce film, ce sont les similitudes des combats et l'écrasement du système. On constate que l'histoire se répète en permanence : ce sont des mécanismes mis en place par les grands groupes pour faire du profit en broyant des vies humaines. À cela s'ajoutent des méthodes similaires, comme le chantage au chômage par exemple. « Mais ce documentaire montre également tous les combats gagnés, et, surtout, il met en avant l'importance de la solidarité entre les personnes, d'où quelles viennent. Les rencontres entre ouvriers victimes de l'amiante et agriculteurs victimes des pesticides sont déterminantes.

Une lueur d'espoir

« La leçon à tirer de ce film est que lorsque les choses bougent, cela ne vient pas forcément de la loi mais plutôt de la solidarité citoyenne, de ces "sentinelles". Ça m'a vraiment redonné la pêche de voir l'exemple de cet agriculteur qui gagne contre Monsanto. C'est ce que j'espère, voir un jour Servier condamné, et ce film est une véritable lueur d'espoir. « Cela m'a donné envie de continuer. Pour chaque plan, j'ai l'équivalent dans mon propre combat ».

© Le Télégramme - Plus d'information sur <http://www.letelegramme.fr/finistere/brest/les-sentinelles-un-film-poignant-24-10-2016-11266833.php>

Le défenseur des sentinelles

« J'apparais dans ce documentaire en tant qu'avocat de victimes comme Paul François, avec qui nous avons engagé une action contre Monsanto, ou les salariés de Nutréa Triskalia, pour qui nous avons obtenu la reconnaissance de la faute des employeurs, ainsi que, depuis la semaine dernière, l'indemnisation de leur préjudice à hauteur de 100.000 € chacun. « Le documentaire décortique les processus d'obstruction des grands groupes industriels : le lobby de l'amiante, des pesticides ou ces grandes sociétés comme Monsanto qui utilisent des stratégies judiciaires particulièrement éprouvantes pour les victimes. »

Un déséquilibre financier

« Les ressorts sont identiques : on conteste la réalité de l'intoxication puis la réalité du lien entre la maladie et le produit. Pour résumer, c'est "Si vous êtes malades, ce n'est pas en lien avec mon produit et si c'est en lien avec mon produit, de toute façon, je n'ai pas commis de faute". « Et surtout, il y a un déséquilibre financier particulièrement important : ce sont des ouvriers ou des agriculteurs qui s'opposent à de grands groupes industriels qui, comme Triskalia, ont souvent des intérêts dans d'autres structures que leur activité. »

© Le Télégramme - Plus d'information sur <http://www.letelegramme.fr/finistere/brest/les-sentinelles-un-film-poignant-24-10-2016-11266833.php>

Henri Pézerat

Henri Pézerat était un chercheur français, diplômé de l'École de chimie de Lyon, directeur de recherches au CNRS et toxicologue. Il était avant tout un lanceur d'alerte, étudiant l'amiante et les causes de son caractère cancérigène. C'est entre autres grâce à lui et à sa compagne, Annie Thébaud-Mony, sociologue et spécialiste des cancers professionnels, que l'amiante fut interdit en France en 1997, grâce à son animation du Comité anti-amiante de Jussieu. Son combat est poursuivi par l'Association Henri Pézerat Santé-Travail-Environnement (site Internet : www.asso-henri-pezerat.org), créée à son décès, en 2009. Selon son expression, les travailleurs sont « les sentinelles du risque toxicologique, professionnel ou environnemental ».

© Le Télégramme - Plus d'information sur <http://www.letelegramme.fr/finistere/brest/les-sentinelles-un-film-poignant-24-10-2016-11266833.php>